

**COMMUNIQUE du 1er JUILLET 2011 :**

**Soutien au Professeur François NICOLI**

Le SNMHFO a appris par la presse la **démission du Pr François NICOLI**, Professeur de Neurologie à l'Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille, spécialiste de la prise en charge des AVC en phase aiguë.

Les moyens de fonctionnement de son service, nécessaires à la prise en charge des AVC, lui sont refusés depuis plusieurs années .

Ce que le Pr François NICOLI demande est **simple** : des lits d'hospitalisation, des médecins pour répondre aux exigences de la qualité des soins.

A ce jour ,1er juillet, le Professeur François NICOLI n'a reçu aucune garantie quant à ses demandes de la part du Ministre Monsieur Xavier BERTRAND.

**Le SNMH FO apporte son soutien aux demandes des médecins qui , comme le François NICOLI, veulent les moyens nécessaires à leur service pour la délivrance des meilleurs soins aux patients .**

A ce propos, le SNMH FO dénonce la mise en concurrence des services et des praticiens dans le cadre de la politique financière des pôles.

**Fait à PARIS ,Le 1<sup>er</sup> Juillet 2011**

**Le Bureau National du SNMH FO**